



## « Ecrire pour être libre » Concours d'écriture édition 2016 Partenariat CFCSI/ANLCI

**NEW : Un club seul peut conduire le concours «Ecrire pour être libre»**

En effet si des Interclubs nous ont fait part de leurs difficultés à organiser le concours -temps un peu court- plusieurs clubs nous ont dit aussi qu'il leur serait sans doute possible de le conduire seuls.

Le Comité Français des Clubs Service Internationaux (CFCSI), a alors décidé d'accepter leurs propositions. Ainsi pour le concours 2016, un club, qui le souhaite, peut organiser, seul, le concours d'écriture. **Chaque mouvement (Rotary, Kiwanis, Lions, Zonta, Soroptmist, Inner Wheel) fait actuellement connaître cette modification aux clubs.**

Autre point : **Le club enverra directement au jury du CFCSI les trois meilleurs textes écrits par les candidats, ou la totalité des textes écrits.**

**Date limite d'envoi des textes : 25 mai 2016**

**à l'attention de Madame Houzé, CFCSI, Concours « Ecrire pour être libre »**

**Maison des Lions de France 295, rue St Jacques 75005 Paris.**

### **Objectifs**

Ce concours vise à promouvoir l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base. Il encourage et valorise les activités d'écriture et de lecture des personnes engagées dans une démarche de ré acquisition des savoirs de base.

### **Participants**

Le concours s'adresse aux personnes sorties du système scolaire accompagnées par les associations et structures de formation engagées dans la lutte contre l'illettrisme. Peuvent également y participer les apprenants des établissements pénitentiaires, des centres de formation des apprentis et des lycées professionnels.

### **Modalités.**

Les participants sont invités à s'emparer d'un ou de plusieurs des mots proposés par le CFCSI, soit «**rêves**»-«**espérances**»-«**enfance**»-«**liberté**», pour réaliser une production écrite de deux pages dactylographiées maximum (de l'ordre de 5000 signes espaces compris).

La **forme** et la **nature** des écrits à produire sont **libres** (poème, article de presse, carnet de voyage, récit de vie, conte, prose).

Ils peuvent proposer un **texte individuel** de leur choix (catégorie **Solo**). Ils peuvent également participer à un **texte collectif** (catégorie Multi), c'est-à-dire à une production réalisée par un tandem ou un groupe d'écriture de 4 personnes maximum.

**Les textes soumis au concours d'écriture sont rédigés dans le cadre de formations, d'ateliers d'écriture ou de rencontres proposées par l'organisme d'accueil.**

Les lauréats du concours se verront attribuer un **trophée** et participeront à une **visite** culturelle ou civique (musée, institution de la République...). **Deux prix** -1 par catégorie- seront remis par le jury national, composé de membres du CFCSI et de représentants de l'ANLCI.

### **Calendrier.**

**Juin 2016** : réunion du jury national sous la responsabilité du CFCSI.

**Septembre 2016** : Journée nationale de lutte contre l'illettrisme : remise officielle des prix.